



TITRE PROFESSIONNEL EMPLOYÉ COMMERCIAL



OBJECTIFS

Pour contribuer à l'attractivité de l'unité marchande et satisfaire la demande, l'employé commercial met les produits à disposition des clients.

Il les accueille avec attention et répond à leur demande afin de s'assurer de leur satisfaction et renforcer leur fidélisation.

CONTENU

CCP1 : Mettre à disposition des clients les produits de l'unité

marchande dans un environnement omnicanal

Approvisionner l'unité marchande

Assurer la présentation marchande des produits

Contribuer à la gestion et optimiser les stocks

Traiter les commandes de produits de clients

CCP2 : Accueillir les clients et répondre à leur demande dans un environnement omnicanal

Accueillir, renseigner et servir les clients

Contribuer à l'amélioration de l'expérience d'achat

Tenir un poste de caisse et superviser les caisses libre-service

PRÉ-REQUIS

Projet professionnel consolidé Bonne pratique des outils numériques et du PACK OFFICE

PUBLICS

Tout public

Demandeur d'emploi

VALIDATION

Titre professionnel de niveau européen 3

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves finales d'examen

Epreuve orale avec un jury

Dossier professionnel

La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (CAP, BEP,...)

SERVICES VALIDEURS

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

Le Greta remet une attestation de formation

Le Greta délivre une attestation des acquis

TARIF

Consulter le GRETA

DURÉE INDICATIVE

700 heures.

A préciser après positionnement individuel.

A NOTER

--

RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification >
RNCP 37099

POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Métier de la vente :
Employé libre service

Formation :
Titre professionnel conseiller de vente

Découvrez d'autres débouchés sur onisep.fr
<https://www.onisep.fr/>



Contacts

GRETA ARDÈCHE DRÔME

GRETA ARDÈCHE DRÔME

37-39 Rue Barthélemy de Laffemas - BP 26
26901 VALENCE Cedex1
Tél : 0475823790
Courriel : contact@greta-ardechedrome.fr

Mise à jour le 14 Février 2024

